COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

C 38/2017

Vevey, le 27 novembre 2017

Mise en place d'un outil de suivi et de planification énergétiques territoriaux financé par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Contexte
La Ville de Vevey a un long passé d'engagement dans le processus « Cité de l'énergie » avec une première labélisation en 2001, renouvelée jusqu'en 2016 avec une deuxième mention GOLD. Dans une volonté d'amélioration continue, la Ville mettra à jour son Plan Directeur Communal des Energies (PDCEn) courant 2018, suite à la Planification Energétique Territoriale (PET) qu'elle est en train de finaliser. Cette démarche est indispensable pour mettre en œuvre une politique énergétique ambitieuse et ainsi atteindre les objectifs énergie-climat de la société à 2000 Watts, de la Convention des Maires et plus récemment, de la stratégie énergétique 2050. Le PDCEn alimentera le futur Plan directeur communal (PDCom), Plan général d'affectation (PGA) et Règlement sur les constructions de la Ville de Vevey (RCW), préavis 21/2017.

Un des critères déterminants dans la création d'un PDCEn est donc de fixer des objectifs clairs et chiffrés et surtout de disposer d'indicateurs **mesurables** permettant de suivre l'évolution énergétique et environnementale du territoire à l'aune des buts visés. Cependant, la récolte des données, l'élaboration et le calcul d'indicateurs ainsi que leur suivi sur plusieurs années posent des problèmes techniques, vu la complexité des données énergétiques d'une ville dans son ensemble. L'utilisation d'un outil avancé de gestion énergétique du territoire apparaît donc comme indispensable, aussi dans la planification et le pilotage des actions à mener pour atteindre les objectifs que la Ville de Vevey s'est fixés.

Soutien de la Confédération
Pour ces raisons, un projet de mise en place d'un outil innovant de gestion énergétique territoriale a été déposé le 14 septembre 2017 auprès de l'Office Fédérale de l'Energie (OFEN) dans le cadre du programme de subventions SuisseEnergie pour les communes 2018 destiné exclusivement aux Cités de l'énergie et plus particulièrement au Cité de l'énergie GOLD.
Ce projet a été approuvé par la Confédération le 31 octobre 2017 qui a décidé d'octroyer le montant sollicité de CHF 37'000.– sur les CHF 56'500.– que coûtera le projet, sans compter les heures investies par le personnel communal. Cette aide financière a été accordée dans le but de soutenir les efforts consentis de la Ville de Vevey en vue d'une politique énergétique durable. Intéressé par les perspectives qu'ouvre cet outil, l'OFEN suivra de près sa mise en place sur le **territoire pilote** veveysan.

Description de l'outil
Ce projet consiste à mettre en place un système de gestion énergétique territoriale à travers un outil logiciel se concrétisant par une application web cartographique, développé dans le cadre de projets de recherches (EPFL, HES, CREM) et aujourd'hui déployé par la société Navitas Consilium SA.

Concrètement, cet outil permettra de :

- **Rassembler** au sein d'une unique plateforme toutes les données énergétiques du territoire veveysan, à l'échelle du bâtiment.
- **Visualiser** cartographiquement l'état énergétique détaillé du parc bâti à un instant donné et **mettre à jour** régulièrement l'état des lieux (quel bâtiment consomme quoi, combien et comment).
- **Etablir des bilans/indicateurs** énergétiques à n'importe quelle échelle, afin de suivre l'évolution du territoire veveysan (consommations, émissions de gaz à effet de serre, sources d'approvisionnement, service énergétique, etc.).
- **Communiquer** plus facilement sur la situation énergétique du territoire veveysan.
- **Planifier** à la fois la demande et l'approvisionnement énergétique pour un bâtiment, un quartier, ou pour l'entier du territoire, en utilisant en priorité des données mesurées ou, à défaut, des données estimées (modèles de calcul).
- **Pérenniser** les données dans le temps par le maintien de leur traçabilité au sein d'une base de données robuste.

Une courte vidéo de présentation de l'outil dans sa version de test est disponible sous ce lien :
https://www.youtube.com/watch?v=xwZglercm0g

Conclusion
La mise en place de cet outil est la suite logique d'une PET dans la mesure où il permet d'en valoriser les données à travers le temps. Par une meilleure connaissance et maîtrise de sa situation énergétique, la Ville de Vevey pourra ainsi prendre les décisions les plus adaptées à la spécificité de son territoire, d'en suivre les effets année après année et, le cas échéant, rediriger ses actions par des mesures correctrices afin d'atteindre les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 27 novembre 2017.

Au nom de la Municipalité
la Syndique le Secrétaire

Elina Leimgruber Grégoire Halter